

GUIDE D'UTILISATION

Ce document décrit les modalités d'utilisation du nouveau site de la formation fédérale



Le site Grand Public

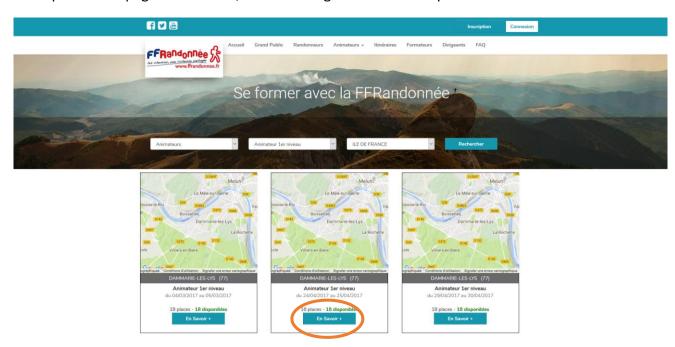
1. Se rendre sur la page Internet : https://formation.ffrandonnee.fr/ ou passer par le site www.ffrandonnee.fr et cliquer sur l'onglet « Formation ».



- 2. Sur le site dédié à la formation de la FFRandonnée, vous trouverez sur la page d'accueil le module de recherche des stages.
- 3. A partir de ce module, rechercher le type de stage souhaité en choisissant vos critères et cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

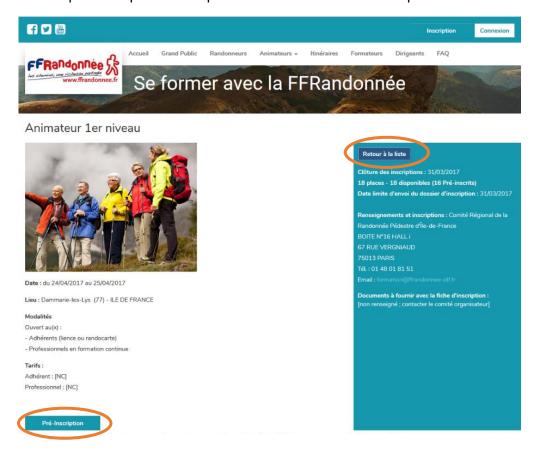


4. A partir de la page de résultats, choisir le stage souhaité et cliquer sur le bouton « En Savoir + ».





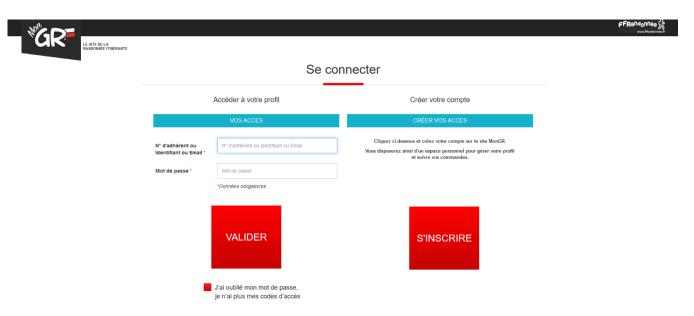
5. Après avoir consulté les différentes informations relatives au stage, vous avez la possibilité de revenir à la page de résultats en cliquant sur le bouton « Revenir à la liste » ou vous pouvez commencer la pré-inscription en cliquant sur le bouton « Pré-inscription ».





A. Se connecter / Se créer un compte

- 1. Si vous n'êtes pas connecté à votre compte, vous serez redirigé vers la page de connexion.
- 2. Pour se connecter, renseigner votre n° d'adhérent, ou identifiant ou email et votre mot de passe. Puis, cliquer sur le bouton « Valider ». Vous êtes redirigé vers la fiche de pré-inscription.



- 3. Si vous n'êtes pas licencié et n'avez pas encore de compte, cliquer sur le bouton rouge « S'inscrire ».
- 4. Un écran avec plusieurs champs apparaît. Remplir les champs et cliquer sur le bouton « Valider ».
- 5. Un nouvel écran apparaît avec d'autres champs. Vous avez la possibilité de les compléter tout de suite ou plus tard.
- 6. Vous êtes redirigé vers la fiche de pré-inscription.



A. Mot de passe ou code d'accès oublié

 Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquer sur « J'ai oublié mon mot de passe, je n'ai plus mes codes d'accès ».



2. Un écran s'affiche avec 2 possibilités : Récupérer son mot de passe ou Récupérer les accès à votre compte



- 3. Pour récupérer votre mot de passe, renseigner votre n° d'adhérent ou identifiant ou mail et cliquer sur valider.
 - Un écran s'affiche en précisant l'adresse mail sur laquelle vous allez recevoir le mot de passe.
 - Vous êtes redirigé vers la page de connexion.
 - Vous recevez un mail dans votre boîte électronique.
- 4. Pour récupérer ses codes d'accès, cliquer sur le bouton « Continuer ».
 - Remplir les champs obligatoires (Prénom, Nom, Téléphone, Date de naissance).
 - Un écran s'affiche en précisant l'adresse mail sur laquelle vous allez recevoir vos codes.
- Vous êtes redirigé vers la page de connexion.
- Vous recevez un mail dans votre boîte électronique.



B. Création d'un compte

1. Si vous n'êtes pas licencié et n'avez pas encore de compte, cliquer sur le bouton rouge « S'inscrire ».



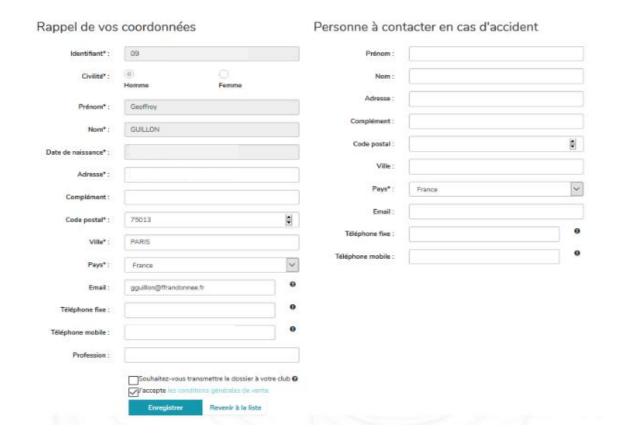
- 2. Un écran avec plusieurs champs apparaît. Remplir les champs et cliquer sur le bouton « Valider ».
- 3. Un nouvel écran apparaît avec d'autres champs. Vous avez la possibilité de les compléter tout de suite ou plus tard.
- 4. Vous êtes redirigé vers l'accueil du site de gestion de la formation.



La pré-inscription

 Après avoir choisi le stage souhaité, un écran s'affiche avec les différentes informations vous concernant.





- 2. Vérifier les différentes informations et les modifier si besoin.
- 3. Pour valider votre pré-inscription, cliquer sur le bouton bleu « Enregistrer ».
- 4. Un écran vous indique, soit que vous êtes bien pré-inscrit au stage demandé, soit qu'une erreur a été décelée par le système.



En cliquant sur le bouton « Enregistrer », toutes les modifications apportées sur le profil (adresse, numéro de téléphone, email) sont enregistrées dans les bases de données de la FFRandonnée.





Suite à la pré-inscription, un email automatique est envoyé au candidat. Ce dernier comprend les informations sur le stage, les Conditions Générales de Vente au format PDF ainsi qu'une fiche d'inscription à compléter et à envoyer au comité organisateur pour valider son inscription.

Le candidat a la possibilité de télécharger directement ces pièces, en cliquant sur le bouton disponible sur l'écran indiquant que la pré-inscription a bien été prise en compte.

Un email automatique est également envoyé au responsable du stage.



Si un candidat n'a pas d'email, il a la possibilité de cocher la case « Souhaitez-vous transmettre le dossier à votre club ? ». Dans ce cas, c'est le club qui recevra le mail récapitulatif.



Si un candidat indique son adresse mail et coche la case « Souhaitez-vous transmettre le dossier à votre club ? », c'est le club qui recevra le mail avec les différents fichiers.



Le système ne validera pas une pré-inscription si le candidat est déjà inscrit à un stage de même type et/ou si son adhésion n'est pas en cours de validité (sauf pour les stages ouverts aux non-licenciés).



Un candidat avec une Randocarte est obligé d'indiquer une adresse email valide pour se pré-inscrire à un stage.